



Compte-Rendu du C.A. du Mardi 5 Juillet 2022

Étaient présents : Robert CHOQUETTE, Michel GAMAIN, Hélène KUCAL, Pierre LAJOYE, Nicole LECARPENTIER, Christine LEVET, Jacqueline OUDET, Jean-Paul ROUGHOL, Elisabeth ROUSSEAU, Anne RYON.

Excusées : Monique RABUTEAU et Annie ROQUILLY.

La réunion démarre à 17h45, animée par Anne RYON.

Election de la présidente Nicole LECARPENTIER, à l'unanimité.

Nomination d'un 1er vice-président, Jean-Paul ROUGHOL et d'un 2^{ème} vice-président, Elisabeth ROUSSEAU.

Reconduction d'Hélène KUCAL comme trésorière, aidée par Christine LEVET, trésorière adjointe.

Jacqueline OUDET reste secrétaire aidée par Robert CHOQUETTE, secrétaire adjoint.

Toutes ces fonctions sont votées à l'unanimité.

Pour le logiciel de comptabilité, Michel HOSTEING a demandé de l'installer sur l'ordinateur des arbitres ou d'acheter une nouvelle version du logiciel « Ciel » version association. Actuellement, cela n'existe que sous forme de location 16,33€ par mois : trop cher. Cette solution est abandonnée.

Nicole et Hélène iront à la banque pour mettre à jour les informations concernant le club.

Elles se renseigneront sur les conditions d'installation d'un terminal de carte bleue.

Entretien des extérieurs (pelouse, désherbage et taille de la haie):

Pierre LAJOYE propose de s'en occuper et contactera l'association Défi.

Ménage dans le club :

Nous demanderons à Monique RABUTEAU si elle veut bien s'occuper de gérer le ménage hebdomadaire ainsi que celui nécessaire en plus du fait des compétitions.

Tirage au sort du nombre d'années de mandat restantes au sein du conseil d'administration pour retrouver l'équilibre du mandat par tiers:

Nicole LECARPENTIER, Christine LEVET, Annie ROQUILLY et Monique RABUTEAU feront 3 ans.

Robert CHOQUETTE et Pierre LAJOYE feront 2 ans.

Elisabeth ROUSSEAU fera un an.

Nicole propose de s'occuper **des courses** comme faisait Dany.

Vente des tickets :

Nicole propose de contrôler le nombre de tickets vendus par rapport au stock une fois par mois au lieu d'une fois par an.

Elle propose aussi de vendre les tickets au bar. On y réfléchit.

Pierre LAJOYE va se renseigner sur le coût de l'impression de nouvelles plaques de tickets chez son imprimeur.

Les piles de la serrure du *coffre* ont été changées, mais il faut réinitialiser le code. Robert va essayer de le faire pour avoir un coffre qui fonctionne.

Elisabeth propose de laisser Vincent PASTOR et Hélène DEFER payer 4€ pour la participation aux tournois.

Hélène devra prendre sa carte du club la saison.

Elisabeth propose de faire un **tableau des différentes** tâches à assurer mois par mois, chaque membre du CA prenant en charges l'ouverture et la fermeture lors des tournois une fois par mois. Il faudra aussi prévoir qui installe et enlève les écrans.

Il faudrait également mettre au courant tous les membres du CA de l'utilisation des différentes installations.

Chaque membre du CA devrait avoir une **clé du club**. Pierre a commencé à faire une liste des clés en circulation.

Jean-Paul va préparer les **nouveaux bulletins d'adhésion** pour l'année 2022/2023, (cotisation inchangée).

Comment inciter les 3èmes et 4èmes séries à se lancer plus dans les compétitions?

On prévoit d'organiser 4 journées d'animation grands/petits dans l'année, en semaine au moins 2 ou 3 fois.

Il faudra en déterminer les jours. Annie ROQUILLY, jointe au téléphone accepte de s'en occuper.

La participation à la foire de Caen est renouvelée par le Comité. Ce sera du 16 au 25/9/22. Nous nous répartirons les permanences.

Pour les cours gratuits offerts le comité et la FFB remboursent chacun 2€. Il est proposé que le club participe également pour 2€.

Nous aurons un stand à la fête des associations le dimanche 4 septembre.

Pierre LAJOYE suggère de faire une convention avec les enseignants qui les autorise à utiliser nos locaux pour être couverts par notre assurance. Jean-Paul propose de la préparer pendant l'été. Il est possible d'y associer le paiement d'une redevance annuelle de 50€ par session hebdomadaire de cours (ex : 2 cours par semaine = 50€ par an). Cette convention serait révisable annuellement.

Révision des prix de la carte du bar :

Les seuls prix qui changent sont les cafés et thés qui passent à 1€20, et les bières bouteilles de meilleure qualité (Leffe, bière de l'abbaye) qui passent à 3€. Les bouteilles Heineken et 1664 restent à 2€. Le Kir passe à 2€.

La coupe d'effervescent (crémant) passe à 3€.

Robert propose l'**achat groupé de plusieurs livres de bridge** à proposer aux élèves sur 5 thèmes : appels de préférences, cue-bids, probabilités, splinters,...

Nicole sera le référant avec le Comité pour l'organisation des compétitions.

C'est elle qui sera contactée lorsque nous recevrons une compétition dans notre club.

Pour la mission bar lors des compétitions, il faudrait faire un document sur tout ce que cela comporte.

Pierre demande de faire mieux respecter le « **parking handicapés** ».

Il faut refaire notre règlement intérieur.

Jean-Paul préparera un avant-projet.

Michel GAMAIN va préparer une **liste des membres du conseil** d'administration avec leurs coordonnées respectives qu'il nous communiquera.

Robert va réorganiser l'arbitrage.

Il a déjà préparé un tableau pour cet été.

Pierre LAJOYE signale la **reprise importante des contaminations**. Il suggère de recommander le port du masque par les joueurs, et de remettre du gel hydro-alcoolique à disposition.

La séance s'achève à 21h15.

Nicole LECARPENTIER, présidente

Jacqueline OUDET, secrétaire.